

# **Vous êtes appelé à élire, le 20 octobre 2011, vos représentants au sein des Commissions Administratives Paritaires Locales des agents des Finances Publiques, dont les statuts sont applicables depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2011.**

Ces organes de concertation, instances où sont en particulier défendus les droits à promotion et à mutation de tous les agents de la Direction Générale des Finances Publiques, sont paritaires, c'est-à-dire composés pour moitié de représentants de l'Administration et pour moitié de représentants des personnels élus sur listes présentées par les organisations syndicales.

Les femmes et les hommes présentés par la section F.O.-D.G.Fi.P. sont d'abord des collègues qui vivent, comme vous, la réalité quotidienne des agents des Finances Publiques ; ce sont aussi des militants compétents et tenaces qui veulent que les droits de chacun soient respectés. Ils seront demain en capacité de défendre les intérêts individuels ou collectifs de l'ensemble des agents de notre Administration.

Il vous faut aussi une organisation syndicale présente et structurée à tous les niveaux, départemental et national, capable, en toute indépendance, de défendre vos justes revendications.

S'il s'est pleinement inscrit dans les discussions relatives aux règles de gestion fusionnées, le Syndicat F.O.-D.G.Fi.P. continue à revendiquer des améliorations du système mis en place par l'Administration pour que le fameux principe du « gagnant-gagnant », constamment repris par le Directeur Général, soit une réalité pour l'ensemble des agents de la Direction Générale des Finances Publiques.

En votant FORCE OUVRIERE le 20 octobre 2011, vous envoyez un message clair pour que vos demandes en matière de mutations (deux mouvements dans l'année), de promotions (droit au retour dans le département d'origine pour les internes), de titularisations soient pris en compte et que votre voix soit entendue par l'administration.

**VOTEZ** **FO** **DGFIP**  
*la force syndicale*

**LE 20 OCTOBRE 2011, POUR FAIRE ABOUTIR  
VOS LÉGITIMES REVENDICATIONS**

20  
OCTOBRE

**VOTEZ et faites VOTER**

**POUR LES CANDIDATS F.O.-DGFIP**

Commission Administrative Paritaire Locale n° 3 – Agents Administratifs

1-VANNUCCI Jean Marc 2-TOURNAY Sylviane 3-DELACOURT Rachel 4-BARLIER Sophie	AAP 1 <sup>ère</sup> classe AAP 1 <sup>ère</sup> classe AAP 1 <sup>ère</sup> classe AAP 1 <sup>ère</sup> classe	S.I.P Saint Dizier Trésorerie Langres DDFIP R.H. T.P. Chaumont
1-BOTTA Anne Marie 2-LEFEVRE Céline 3-HANY Laetitia 4-DURAND Sophie	AAP 2 <sup>ème</sup> classe AAP 2 <sup>ème</sup> classe AAP 2 <sup>ème</sup> classe AAP 2 <sup>ème</sup> classe	Equipe de remplacement S.I.P. Chaumont Trésorerie Rolampont S.I.P. Chaumont
1-DEBAIL Véronique 2-TREMOLET Virginie 3-MICHEL Franck 4-ZIMBERLIN Guy	AA 1 <sup>ère</sup> classe AA 1 <sup>ère</sup> classe AA 1 <sup>ère</sup> classe AA 1 <sup>ère</sup> classe	S.I.P. Chaumont DDFIP Forpro Trésorerie Joinville Trésorerie Chevillon

Commission Administrative Paritaire Locale n° 2 – Contrôleurs

1-SUGNEAU Rachel 2-DANGIEN Edith 3-HUOT Laurence 4-STASSENS Marie Odile	Cont. Principal Cont. Principal Cont. Principal Cont. Principal	S.I.P. Chaumont S.I.E. Langres P.R.S. DDFIP R.H.
1-TAVIN Guillaume 2-DURAND Catherine	Contrôleur 1 <sup>ère</sup> cl. Contrôleur 1 <sup>ère</sup> cl.	Paierie départementale Brigade F.I.
1-MOUSSUT Céline 2-CARON Fabienne 3- MIGNOT Denis 4-KLEIN Julien	Contrôleur 2 <sup>ème</sup> cl. Contrôleur 2 <sup>ème</sup> cl. Contrôleur 2 <sup>ème</sup> cl. Contrôleur 2 <sup>ème</sup> cl.	C.D.I.F. Trésorerie Andelot DDFIP Cellule informatique Pôle Contrôle Expertise

Commission Administrative Paritaire Locale n° 1 – Inspecteurs

1-MARIA Sabine 2-ALENTADO Laure 3-LUDWIG Julie 4-VERMARE Sandra	Inspecteur Inspecteur Inspecteur Inspecteur	DDFIP Cellule informatique Pôle Contrôle Expertise Trésorerie Andelot DDFIP Contentieux
--	--	--

➡ Vous pouvez nous retrouver sur notre site web local : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/052/>

**Attention :**

**Ceci n'est pas un bulletin de vote**

**Par ailleurs, les ratures ou panachages entraîneront la nullité de votre bulletin de vote**

